

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 19 novembre 2020



**« COMITÉ DE SUIVI DU SÉGUR »,  
MOYENS SYNDICAUX POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS...  
NOUS SOMMES ENTENDUS, SOMMES-NOUS ÉCOUTÉS ?**

Le 19 octobre dernier, le Conseil d'État a contraint le ministère des Solidarités et de la Santé à convier les intersyndicales Avenir Hospitalier et Confédération des Praticiens des Hôpitaux, réunie au sein de l'union syndicale APH, et le syndicat Jeunes Médecins au comité de suivi du Ségur, dont il les avait initialement écartés.

Les espoirs d'un dialogue social après un Ségur raté sont malheureusement réduits à néant, aux dépens des praticiens hospitaliers, de l'hôpital public, de nos concitoyens :

- Les réunions du « comité de suivi du Ségur » ne sont qu'une chambre d'enregistrement de nos doléances vis-à-vis de décisions déjà prises, en décalage avec les attentes des praticiens. Elles donnent lieu à des comptes-rendus qui nous parviennent très tardivement et qui ne seront peut-être pas transmis au ministre : celui-ci recevra des « notes internes » résultant de l'avis de la direction générale de l'offre des soins... sans que les syndicats puissent en connaître le contenu. **Comment croire dans ces conditions que la DGOS, que le ministre, ancien syndicaliste, respectent le dialogue social ?**

- Le projet de loi « Rist », issu des concertations du Ségur, va à l'encontre des discussions du Ségur pour une raison inconnue, le gouvernement a engagé une procédure accélérée... **Là encore, la parole des représentants APH-JM (qui représente plus de la moitié des praticiens hospitaliers), même quand elle est à l'unisson avec les autres intersyndicales et les conférences des PCME, se heurte à un mur.**

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



SNPHAR



SYNGOF



SNPADHUE



fnap



• **Les vrais sujets ne sont pas abordés** : Exit la reconnaissance de la réalité du travail, c'est-à-dire, le juste décompte du temps de travail, la correction de l'insuffisante rémunération de la permanence des soins et la valorisation du travail de nuit et de week-end. **Le refrain de la DGOS est répété sans relâche « nous ne sommes pas missionnés pour cela ».**

• Enfin, la volonté du ministère est bien claire : après avoir joué la montre pendant plus de quatre ans, le ministère vient de nous proposer 18 postes pour représenter 100 000 praticiens quand les directeurs d'hôpitaux en ont 13 pour 6 000 agents. **La privation de moyens syndicaux est un obstacle à l'action syndicale.** Si ce chiffre est confirmé, nous le dénoncerons par tous les moyens légaux.

**L'urgence est aujourd'hui à la gestion de la Covid même si la résolution des problèmes sur l'attractivité devient une urgence vitale pour l'hôpital public et la santé de nos concitoyens.** APH et JM exigent l'ouverture de négociations sur les vrais sujets de l'attractivité hospitalière, comme demandé lors du Ségur de la Santé.

**Sans un réel dialogue social avec les praticiens,  
il n'y aura plus de praticiens à l'hôpital.**

**Sans praticien hospitalier, il n'y aura plus d'hôpital.  
Il faut changer de méthode. Tout de suite.**

Jean-François Cibien  
Président AH  
Président APH  
06 07 19 79 83

Carole Poupon  
Présidente CPH  
Vice-présidente APH  
06 76 36 56 67

Emanuel Loeb  
Président JM  
06 50 93 64 60